



PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de Saint-André

Aux Contribuables de la susdite municipalité



## AVIS PUBLIC

Mardi le 6 mars 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal;  
sera adopté par règlement un Code d'éthique et de déontologie des  
élus municipaux.

Ce Code énonce les principales valeurs de la Municipalité en  
matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des  
élus.

DONNÉ A SAINT-ANDRÉ CE 7 février 2018

— *Claudine Lévesque* —  
Claudine Lévesque, G.M.A.  
Directrice générale

